

Image not found or type unknown



place de parking réquisitionnée

Par **schlinger**, le **19/03/2009** à **13:22**

Bonjour,

Je loue actuellement un appartement comprenant une place de parking. J'ai appris hier de façon officielle que ma place parking allait être réquisitionnée pendant 6 mois pour accueillir les baraques de chantier nécessaires au ravalement de l'immeuble. Après contact avec mon agence immobilière, aucune solution ne m'a été proposé que ce soit de remplacement ou pécunière et l'on me demande toujours officiellement d'avoir libéré ma place dans 4 jours. Le syndicat de copropriété a t-il le droit de s'approprier cette place alors même que j'en ai la jouissance dans mon bail?